

Note: Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'ecole quand sa condition lui permet.

SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES **SYMPTÔMES** LIÉS À LA COVID-19 OU AYANT OBTENU UN RÉSULTAT **POSITIF** À LA COVID-19

La personne qui développe des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- s'isoler durant au moins 24 heures;
- faire <u>immédiatement</u> un **test rapide**, si disponible;
- si le premier test rapide est négatif, faire un 2e test rapide au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le 2^e test rapide est négatif ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de <u>dépistage et doit consulter les Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel.</u>

CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LA PERSONNE AYANT OBTENU UN RÉSULTAT **POSITIF** OU **SYMPTOMATIQUE** QUI N'A PAS ACCÈS AUX TESTS RAPIDES et ne peut donc pas suivre les consignes susmentionnées.

12 ans et plus

Isolement pendant 5 jours* dès l'apparition des symptômes Port du masque et

distanciation durant les 5 jours suivants

NON adéquatement vacciné

Adéquatement

vacciné

Isolement pendant 10 jours* dès l'apparition des symptômes Moins de 12 ans

Isolement pendant 5 jours dès l'apparition des symptômes ET faire un test rapide le 5º jour ou après.

- Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (Un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif)
- Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école*

Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque

Isolement pendant 5 jours ET faire un test rapide le <u>5^e jour ou</u> après.

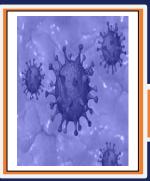
- Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif)
- Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école* avec distanciation

*L'isolement peut être levé SI les symptômes s'améliorent ET aucune fièvre depuis au moins 24 heures.

Pour plus d'information concernant l'isolement des cas positifs ou symptomatiques, consultez : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-atteinte-covid-19

Pour les consignes d'isolement applicables aux voyageurs, consultez : https://travel.gc.ca/travel-covid





Note: Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'ecole quand sa condition lui permet.

SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES **CONTACTS FAMILIAUX OU A RISQUE ÉLEVÉ** DE CAS DE COVID-19

Un contact familial qui développe des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- faire un test rapide (ou PCR s'il est admissible*), si disponible;
- demeurer en isolement;
- si le premier test rapide est négatif, faire un 2e test rapide au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le (2^e test rapide) est négatif ET la période d'isolement du contact est terminée (ci-dessous) ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

*Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de dépistage et doit consulter les *Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel*.

CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LES CONTACTS A RISQUE ÉLEVÉ OU QUI HABITENT AVEC UN CAS DE COVID-19

12 ans et plus

Moins de 12 ans

Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque

Adéquatement vacciné

NON adéquatement vacciné Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas*

Surveiller l'apparition de symptômes, port du masque et distanciation durant les 5 jours suivants

Isolement pendant 10 jours à partir de la même date que le cas* Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas* ET faire un test rapide le 5° jour ou après.

- Si le résultat est positif OU en présence de symptômes : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires et suivre les consignes susmentionnées
- Si le résultat est négatif : l'élève peut retourner à l'école*

Isolement pendant 5 jours ET faire un test rapide le 5e jour.

- Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide OU en présence de symptômes: poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires
- Si le résultat est négatif :
 l'élève peut retourner à
 l'école* en respectant la
 distanciation durant les 5 jours
 suivants

*Si la personne demeure asymptomatique

Pour plus d'information concernant le dépistage de la COVID-19, consultez : https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/testing-for-covid-19

Pour plus d'information concernant l'isolement des contacts, consultez : https://www.quebec.ca/sante/problemes-desante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19

